

Enfin le printemps, oui le printemps malgré tout. A peine sortis de la de la pandémie au moment où nous tombons les masques et où le pass vaccinal est jeté aux oubliettes sans certitude d'être débarrassés de cette pandémie.

L'Europe, le monde et nous tous somme précipités dans un conflit majeur, provoque par l'attaque brutale de V. Poutine en Ukraine.

Une nouvelle séquence politique s'ouvre avec l'élection d'Emmanuel Macron à un second mandat en cinq ans.

A Monfort, les résultats du second tour nous donnent :

- Inscrit : 371
- Votants : 288
- Exprimés : 259
- Nuls et blancs : 29
  - Macron E. : 137,
  - Le Pen M. : 122

Le recensement de la population s'est déroulé dans le courant des mois de janvier et février, l'agent recenseur Danièle Fourcade a recensé 510 personnes dans la commune. Je la remercie ainsi qu'Anne-Laure pour le travail effectué.

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2022 qui s'établit ainsi :

- Fonctionnement : Dépenses = 799 025.74 € Recettes : 799 025.74 €
- Investissement : Dépenses = 193 976.45 € Recettes : 193 976.45 €

Comme vous le savez, la loi de finances pour 2020 a supprimé progressivement la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des ménages français.

En 2023, plus aucun citoyen ne paiera cet impôt local. Les collectivités voient ainsi leur marge de manœuvre budgétaire et leur autonomie fiscale s'affaiblir.

La communauté de communes aussi qui a besoin des finances pour boucler son budget CIAS nous ponctionne le fonds de péréquation de 5100 €. Aussi après deux ans où nous n'avons pas augmenté les taxes, nous avons décidé d'augmenter le taux de 2% pour compenser une partie des pertes financières ainsi que la taxe foncière bâti qui passe de 58,89% et 60,07% et la taxe non bâtie de 72,55% à 74%.

A l'heure où la guerre a éclaté en Europe, plus que jamais sachons apprécier la chance que nous avons de vivre en France.

Régis LAGARDERE